



SHINGRIX®

► Vaccin zona

À quoi sert ce médicament ?

- Vaccin qui aide à protéger les adultes contre le zona et les névralgies post-zostériennes (NPZ), qui sont des douleurs le long des nerfs, de longue durée, apparaissant à la suite d'un zona.
- Vaccination possible par les sage-femmes, les infirmiers, les pharmaciens, les laboratoires de biologie.

Médicament disponible en pharmacie de ville sur présentation de votre ordonnance, de votre carte vitale et de votre carte de mutuelle.



Poudre et suspension pour suspension injectable



► À conserver au réfrigérateur, **entre 2 et 8°C**, au niveau des étagères ajourées de préférence (ne pas stocker au niveau des parois, de la porte, du bac à légumes ou dans le congélateur). Enlever le vaccin de la pochette ou du sac isotherme avant de le mettre au réfrigérateur.



► **Ne jetez pas** les conditionnements entamés, merci de les rapporter à votre pharmacien

Comment est administré SHINGRIX® ?

- Ce vaccin est injecté dans un muscle (généralement le haut du bras)
- Vous recevrez 2 injections à 2 mois d'intervalle. Si une flexibilité dans le schéma vaccinal est nécessaire, la seconde dose peut être administrée entre 2 et 6 mois après la première dose. En fonction de votre état de santé, votre médecin peut également vous recommander de recevoir la deuxième injection 1 mois après la première injection
- Vous serez informé de la date à laquelle revenir pour recevoir la seconde dose de vaccin
- **Veillez à bien recevoir le schéma complet de vaccination (2 doses).**

Quelques conseils



► **Un délai d'un an est nécessaire entre la déclaration d'un zona et le début d'un protocole vaccinal Shingrix : prévenez votre médecin si nécessaire, si vous êtes concerné(e).**



► **Veillez à bien recevoir le schéma complet de vaccination (2 doses).**



► Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de recevoir ce vaccin.

Quels effets indésirables peuvent survenir avec SHINGRIX® ?

Comme tous les médicaments, SHINGRIX® peut entraîner des effets indésirables mais il est possible que vous n'en éprouviez aucun.

Effets indésirables	Prévention
  Nausées, vomissements, diarrhée et/ou douleur abdominale	Surveillez votre poids et pensez à bien vous hydrater (1,5 à 2L d'eau/jour. En cas de diarrhée , privilégiez une alimentation pauvre en fibres (féculents, carotte, banane...). Evitez certains aliments qui peuvent stimuler le transit intestinal (laitages, fruits-légumes crus, céréales, aliments gras, épices). En cas de nausées/vomissements , fractionnez votre alimentation en plusieurs repas légers et mangez lentement. Evitez les aliments gras, frits et épicés, et ceux dont l'odeur peut déclencher les nausées. Evitez de rester l'estomac vide, cela accentue les nausées. Buvez plutôt entre les repas. Utilisez les médicaments antiémétiques qui vous ont été prescrits le cas échéant.
 Douleurs musculaires	Ce sont des réactions très fréquentes et normales, qui ne durent pas plus de deux jours après la vaccination. Pensez à bien vous hydrater.
 Réactions au site d'injection (douleur, rougeur, gonflement)	Ce sont des réactions très fréquentes et normales, qui ne durent pas plus de deux jours après la vaccination.
  Maux de tête, fatigue	Ce sont des réactions très fréquentes et normales, qui ne durent pas plus de deux jours après la vaccination. Privilégiez une alimentation saine. Limitez l'usage de psychostimulants (ex : café, tabac et alcool). Soyez prudent en cas de conduite automobile. Respectez des temps de repos dans la journée en conservant une activité même modérée. Couchez-vous à heure régulière et dormez suffisamment la nuit.
 Frissons, fièvre	Ce sont des réactions très fréquentes et normales, qui ne durent pas plus de deux jours après la vaccination. Pensez à bien vous hydrater.



* Les effets indésirables les plus fréquents

Seuls certains effets indésirables les plus fréquents sont listés ci-dessus. Pour en savoir plus, reportez-vous à la notice de votre médicament ou demandez conseil à votre médecin ou votre pharmacien

Que faire en cas de survenue d'effets indésirables?

► Vous pouvez poser une question auprès de votre [centre régional de pharmacovigilance](#) ou déclarer tout effet indésirable sur le site : [signalement-sante-gouv-fr](#)

Contactez rapidement votre médecin en cas de d'effet indésirable persistant ou s'aggravant



Fiche remise le :
